



Direction Régionale de l'Environnement
BRETAGNE



SITES NATURA 2000

FR5300023 / FR5310057 « ARCHIPEL DES GLENAN »

FR5312010 / 5300049 « DUNES ET COTES DE TREVIGNON »

COMPTE RENDU DES COMITES DE PILOTAGE DU 15 DECEMBRE 2011

- Périmètres marins -

SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, COMMUNE DE FOUESNANT

Ordre du jour :

- Etudes menées en 2011 et état d'avancement de l'état initial des périmètres marins ;
 - Calendrier de rédaction du DOCOB, partie marine, groupes de travail et concertation.
-

Personnalités et organismes présents ou excusés

Civilité	Nom	Organisme	Emargement
Monsieur	LE GOFF	Maire de Fouesnant, représenté par Laure Caramaro, adjointe à l'environnement	Présent
Monsieur	SAUVAGE	Fédération Nationale de Pêche Sportive en Apnée, école de Concarneau	Présent
Monsieur	BODENNEC	Conseil général du Finistère	Présent
Monsieur	SASSY	Mairie de la Forêt-Fouesnant	Présent
Monsieur	SACRE	Maire de Trégunc, représenté par M. Dervout, adjoint à l'environnement	
Madame	HORIOT	Préfecture du Finistère	Présente
		Direction régionale des affaires culturelles	Excusée
		Direction de l'agence de l'eau Loire-Bretagne (Délégation Armor-Finistère)	Excusée
Monsieur	QUENAON	Direction Départementale de la Cohésion Sociale	Présent
Monsieur	GUILLOU	Unité Affaires Maritimes de Concarneau	Présent
Madame	BONTEMPS	Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM)	Présente
Monsieur	LEDARD	Direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement (DREAL)	Présent
		CLE du SAGE de l'Odet	Excusée
		Chambre de commerce et d'industrie de Quimper	Excusée
		Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres	Excusé
		Océanopolis	Excusé
Madame	DERRIEN	Station de biologie marine de Concarneau (MNHN)	Présente
		IFREMER - Station de Concarneau	Excusé
Monsieur	CARIOU	Office National de la Chasse et la Faune Sauvage	Présent
Monsieur	BIORET	Réserve Naturelle de St-Nicolas des Glénan	Présent
Madame	DELLIOU	Réserve Naturelle de St-Nicolas des Glénan	Présente
Monsieur	LE MENACH	Section régionale de la onchyliculture de Bretagne sud et Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins	Présent
		Chambre Syndicale des Algues marines et des végétaux marins	Excusée
Monsieur	CAILLATE	Centre international de plongée des Glénan	Présent
Messieurs	MAREC et PETIT DE VOIZE	Comité départemental de la FFESSM (fédération française d'études et de sports sous-marins)	Présents
Monsieur	LE FUR	Comité local des pêches maritimes de Concarneau	Présent
Monsieur	CHEVER	Comité local des Pêches maritimes du Guilvinec	Présent
Messieurs	GODET et VALETTE	Représentant le Centre Nautique des Glénan	Présents
		Fédération chasse sous-marine passion	Excusé
Messieurs	VARRON et VERMEULIN	Collectif des associations de plaisanciers et pêcheurs plaisanciers et sportifs de la baie de La Forêt	Présents
		Nautisme en Finistère	Excusé
Monsieur	SOHIEZ	Fédération Nationale des Pêcheurs Plaisanciers et Sportifs de France et l'Association des Pêcheurs Plaisanciers du Pays Fouesnantais	Présent
Monsieur	ROLLIN	Association de défense des sites de Beg Meil	Présent
		Fédération départementale des chasseurs du Finistère	Excusée
Monsieur	CHARRETTOUR	Propriétaire sur Saint-Nicolas des Glénan	Présent
Monsieur	MARCHADOUR	Bar "Le sac de nœuds"	Présent
Monsieur	HAULLE	Association Sextant	Présent
Monsieur	DENIEL	Patron pêcheur	Présent
Mademoiselle	TRECAN	Mairie de Fouesnant	Présente
Mademoiselle	DRUET	Mairie de Trégunc	Présente
Monsieur	DEBAETS	Mairie de Trégunc	Présent
Madame	CHEBAHI	Bretagne Vivante	Présente
Mademoiselle	LECERF	Comité local des pêches maritimes du Guilvinec	Présente
Monsieur	RAGOT	Mairie de Fouesnant	Présent
Messieurs	HERVE et BAGOT	Association des pêcheurs plaisanciers de Trévignon	Présents
Madame	LAMARCHE	Concarneau Cornouaille Agglomération	Présente
Monsieur	VANACKER	Comité départemental de la FFRP (Fédération française de randonnée pédestre)	Présent

Introduction et présentation de l'ordre du jour

Mme CARAMARO, première adjointe et adjointe à l'environnement de la mairie de Fouesnant ouvre la séance à 17h10. Elle présente ses excuses pour l'absence de M. LE GOFF, Président du COPIL (Comité de pilotage) « Archipel des Glénan » et Maire de Fouesnant, retenu par une réunion sur les algues vertes.

M. DERVOUT, adjoint à l'environnement de la mairie de Trégunc présente à son tour ses excuses pour l'absence de M. SACRE, Président du COPIL « Dunes et côtes de Trévignon » et Maire de Trégunc, retenu par un Conseil communautaire. M. DERVOUT présente ensuite M. RAGOT aux membres du COPIL « Dunes et côtes de Trévignon ».

Mme CARAMARO remercie les participants au COPIL et cède la parole à M. RAGOT, chargé de mission Natura 2000 en mer sur les périmètres marins des sites Natura 2000 « Archipel des Glénan » et « Dunes et côtes de Trévignon ». M. RAGOT liste l'ensemble des personnalités et organismes absents à ce COPIL et excusés. Il présente ensuite l'ordre du jour.

Synthèse des échanges

M. RAGOT présente et commente, sous la forme d'un diaporama ci-joint, les études réalisées en 2011, l'état d'avancement du diagnostic initial des périmètres Natura 2000 marins, le calendrier de rédaction des DOCOB et l'organisation de la concertation.

Etudes et fiches activités pêche professionnelle

M. CHEVER estime qu'il est dangereux d'écrire dans la fiche activité de la pêche à la drague de coquille Saint-Jacques et de bivalves que l'activité est en diminution. Il conviendrait de nuancer ce propos qui pourrait laisser penser que l'activité étant en déclin, il n'y aurait pas d'obstacle à sa suppression en cas d'impact avéré.

M. LE MENACH précise que si l'activité est en diminution, c'est entre autres du fait de la prolifération de phytoplancton phyco-toxique du genre ASP. Le stock de coquilles Saint-Jacques est lui en augmentation. Un projet de semis est en cours, si l'expérience est concluante, le nombre de licences coquilles Saint-Jacques pourrait augmenter.

Mme LECERF et M. RAGOT, en réponse à M. CHEVER, précisent que cette information figure dans les fiches activités car elle a son importance en matière de suivi de l'activité et des interactions avec le milieu marin. Il est fondamental de pouvoir évaluer si une activité est plutôt en développement ou pas afin d'anticiper d'éventuels impacts ou régression de ces impacts. Mme LECERF ajoute que les informations d'évolution de l'activité se basent sur les dix dernières années.

M. RAGOT précise que les fiches activités ne sont qu'une synthèse des principaux éléments à considérer dans une analyse des interactions entre l'activité considérée et les habitats et espèces Natura 2000. Ces fiches de synthèse ne sauraient bien entendu résumer toute la complexité et l'étendue des activités humaines. Par contre, notamment lors de la réunion des groupes de travail chargés d'élaborer des mesures de gestion, toutes les informations disponibles seront mises à disposition sur demande, dans les moindres détails.

M. LEDARD et Mme LECERF ajoutent que l'information sera explicitée dans la fiche du DOCOB, la fiche présentée ce jour n'en est qu'un extrait adapté à une projection Powerpoint.

M. CHEVER se demande s'il ne serait pas plus judicieux de séparer dans deux fiches distinctes la pêche à la drague de Coquille Saint-Jacques de celle d'autres bivalves.

Interactions entre conchyliculture et habitats et espèces Natura 2000

M. LE MENACH questionne M. RAGOT sur d'éventuelles interactions entre conchyliculteurs et oiseaux sur le secteur de Penfoulic.

M. RAGOT lui répond que l'anse de Penfoulic est en effet un secteur d'importance majeure pour l'avifaune d'intérêt communautaire. Mais la seule interaction envisageable entre conchyliculture et avifaune est le dérangement, compte tenu des méthodes d'élevage et des caractéristiques géomorphologiques et courantologiques du secteur. Ce dérangement doit être considéré dans le contexte global des activités humaines s'exerçant dans le secteur et incluant la plaisance (mouillages), la pêche à pied, des sports nautiques comme le kayak et la planche à voile, la promenade sur le sentier littoral.

Il ajoute que la cartographie des zones fonctionnelles pour l'avifaune dans le secteur démontre que la zone la plus importante pour les oiseaux est le Sud de l'anse, non concerné par la conchyliculture. Un projet de zone de mouillage d'équipements légers porté par la Commune de Fouesnant vise justement à réorganiser les mouillages dans cette zone d'importance élevée pour les oiseaux. L'objectif est entre autres de regrouper les mouillages sauvages le long de la cale située au centre Ouest de l'anse.

M. RAGOT ajoute que sur Penfoulic, le moment venu, avec tous les éléments en main, il faudra donc réunir tout le monde autour de la table pour voir s'il est nécessaire et possible d'améliorer la situation. Concernant la conchyliculture, il n'y a pas d'inquiétudes à avoir dans ce secteur, l'activité semble compatible avec la présence d'une avifaune d'intérêt communautaire. Les éventuelles mesures de gestion consisteraient, si nécessaire et moyennant des effets positifs significatifs, en des réaménagements minimes de parcelles, du nettoyage de parcelles inexploitées (friches ostréicoles), peut-être la définition de zone d'accès aux parcs, mais rien de bien plus contraignant.

M. LEDARD ajoute que parmi les zones fonctionnelles identifiées pour l'avifaune, les reposoirs de marée haute sont souvent les plus importants car les oiseaux sont à ce moment de la marée le plus contraints.

M. LE MENACH répond que cela tombe bien car les conchyliculteurs travaillent à marée basse.

Suivi des activités et sensibilisation

M. VERMEULIN aborde la question de l'information des plaisanciers. Il est important d'avoir une approche et une information globales de et à destination de la plaisance. Les plaisanciers sont très nombreux, il faut que les messages soient répétés pour être assimilés. La plaisance est de plus une activité très individualiste, il y a donc un gros travail de formation et d'information à réaliser sur les bonnes pratiques. La sensibilisation reste problématique pour certains types de pratique comme la navigation à partir de zodiacs où l'individualisme est encore plus prégnant et le public cible difficile à identifier puis sensibiliser.

Concernant les suivis de fréquentation, si l'on souhaite appliquer un raisonnement scientifique à la gestion de la plaisance, il faut pouvoir disposer de points de comparaison dans le temps. La construction d'une argumentation solide en faveur de telle ou telle mesure de gestion demandera donc du temps mais est indispensable à la crédibilité du discours sur Natura 2000.

M. RAGOT précise que l'on ne pourra pas engager une étude scientifique pour chaque problématique identifiée. Il convient de distinguer les impacts des activités humaines qui relèvent de l'évidence, du bon sens, de la connaissance empirique et ceux pour lesquels les incertitudes ou la nécessité d'une gestion fine nécessiteront un approfondissement scientifique.

M. VALETTE mentionne qu'au CNG, 400 à 450 stagiaires repartent chaque semaine des îles avec des informations environnementales et sont sensibilisés aux enjeux de conservation. Mais ils manquent d'outils et de compétences en la matière, ce n'est pas leur métier.

M. RAGOT souligne les fortes potentialités du CNG comme vecteur de sensibilisation environnementale, du fait de sa situation au cœur de l'archipel des Glénan, de la sensibilité environnementale historique des responsables de l'association, du nombre de jeunes de tous horizons accueillis chaque année. Dans le cadre de l'animation de site Natura 2000, un partenariat sera engagé avec le CNG pour développer la sensibilisation à l'environnement de ses stagiaires : panneaux d'information, plaquettes, interventions diverses, etc.

D'une manière générale, M. RAGOT souligne l'importance de la sensibilisation, en tout premier lieu à destination des générations futures. Une stratégie d'intervention devra être élaborée en partenariat avec toutes les structures et personnes pouvant agir sur ce volet.

M. LEDARD rejoint ces propos et souligne l'importance de la sensibilisation dans la gestion future des sites Natura 2000 mixtes et marins. Il prend l'exemple de la pêche à pied pour expliquer que la gestion de vastes étendues marines ou côtières ne pourra se faire sans une approche participative et une sensibilisation forte des usagers.

L'information sur la réglementation et les bonnes pratiques, le porter à connaissance constitueront les bases de la gestion des sites Natura 2000 mixtes et marins. Dans cette perspective, il conviendra également de développer la coopération intersites et favoriser ainsi la mutualisation des efforts et les échanges d'expériences.

M. PETIT DEVOIZE ajoute que les formations aux brevets de plongée incluent un volet environnement.

La levée de l'obligation de déclaration annuelle pour la pratique de la pêche sous-marine est ensuite mise en avant comme une difficulté pour identifier et suivre cette activité.

En l'absence de questions ou remarques complémentaires, Mme CARAMARO et M. DERVOUT lèvent la séance à 18h15.

Fouesnant, le 02 janvier 2012,

 **Roger LE GOFF**

Maire de Fouesnant

Jean-Claude Sacré


Maire de Trégunc

Président du COPIL
« Archipel des Glénan »

Président du COPIL
« Dunes et côtes de Trévignon »

ANNEXE

**Diaporama présenté aux COPILS marins
du 15 décembre 2011**

Comités de pilotage « marins » des sites Natura 2000 « Archipel des Glénan » et « Dunes et côtes de Trévignon »



15 décembre 2011

Pascal Ragot, chargé de mission Natura 2000 en mer
« Glénan – Trévignon »
pascal.ragot@ville-fouesnant.fr

Martin De Baets, chargé de mission Natura 2000
« Trévignon »
natura2000trevignon@tregunc.fr

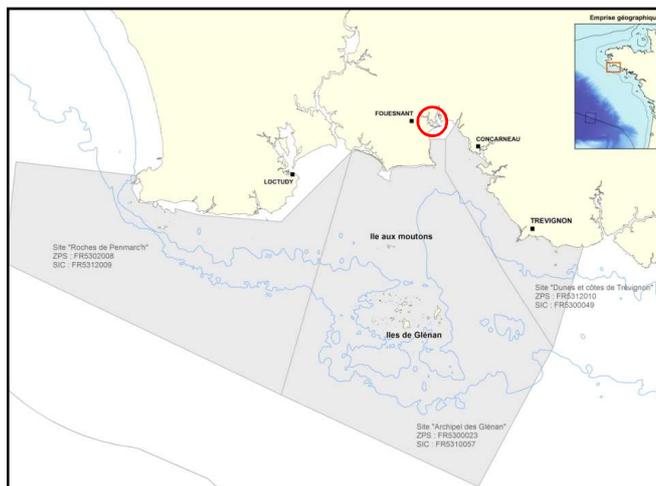


COPIE N2000 marin Glénan - Trévignon 15 décembre 2011

Ordre du jour

- I. Etudes menées en 2011 et état d'avancement de l'état initial du périmètre marin
- II. Calendrier de rédaction du DOCOB, partie marine, groupes de travail et concertation

COPIE N2000 Terrestre Glénan 15 décembre 2011



- I. Etudes menées en 2011 et état d'avancement de l'état initial du périmètre marin

COPIE N2000 Terrestre Glénan 15 décembre 2011

Etudes état initial 2011

- ✓ Constats : manque d'informations spatio-temporelles sur :
 - les deux principales activités humaines sur le secteur : pêche professionnelle et activités nautiques
 - les habitats marins
 - l'avifaune marine et côtière, les mammifères marins
- ✓ Cartographie habitats marins : AAMP, 1er trimestre 2012
- ✓ Etude oiseaux et mammifères marins : AAMP, ?
- ✓ Etudes pêche : Sophie Lecerf, CLPMEM du Guilvinec, opérateur local site de Penmarc'h

COPIE N2000 marin Glénan - Trévignon 15 décembre 2011

Etudes état initial 2011

- ✓ Etudes pêche :
 - Objectifs : caractérisation spatiotemporelle des pratiques de pêche professionnelle
 - Enquêtes individuelles et validation en commissions

LICENCE	METIER CORRESPONDANT	NB DE LICENCES ATTRIBUEES				ENTRETIENS REALISES	
		GV	CC	AY	DZ	Nb	%
Langoustine	Chalut de fond à langoustine	84	21			105	15 34%
CCS - Secteur CC Les Glénan	Drague à CCS	12	14	2	1	29	5 17%
Bivalves & autres coquillages - Secteur Glénan	Drague à bivalves	1	3	1		5	2 40%
Bolêche	Bolêche	10	9			19	2 11%
Algue	Scoubidou à goémon	1				1	1 100%
Crustacé	Casiers à gros crustacés et casiers à petits crustacés	14	31			45	9 20%
Filet	Filet droit et trémail	24	35			59	17 29%
Palingre et ligne	Palingre et ligne	17	18			35	16 29%
Conot	Cosier /filet /poil et ligne	59	19			78	17 22%
Pouce-pied - Les Glénan	Pouce-pied	1	2		1	4	0 0%
Autorisation admin. lançon	Chalut et drague à lançon	17	9			26	5 19%
NB DE NAVIRES LICENCES TOTAL		240	161	3	1	406	83 21%

83 enquêtes sur 406 licences délivrées, soit 21%

COPIE N2000 marin Glénan - Trévignon 15 décembre 2011

Etudes état initial 2011

✓ **Etudes nautisme :**

- **Fréquentation globale, observation par survols aériens**



























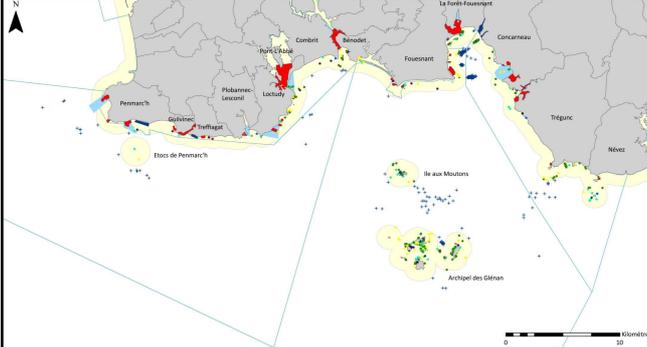

Plan de vol



Fréquentation globale, observation par survols aériens



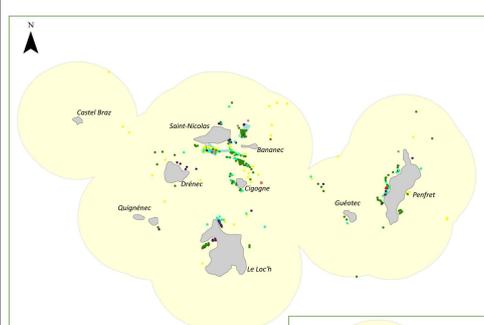
COPII N2000 marin Glénan - Trévigéon 15 décembre 2011



Fréquentation nautique du 4 juin 2011 entre 14h20 et 15h

Type d'embarcations recensées	Zonage	Conditions météorologiques
• Kayak/sportif	• Zone d'étude	• Température: 20°C
• Planche à voile	• Limite des sites Natura 2000	• Niv. Joli: 3/8ème
• Voile légère	• Zone mal ou non prospectée	• Pression atmosphérique: 1023 hPa
• Voilier	• Concession portuaire	• Conditions maritimes
• Jet ski	• Zone de mouillages collectifs	• Etat de la mer: défilé
• Autre: SKAM, militaire, barge, etc.	• Zone de mouillages individuels	• Marée haute: 18h30
• Canot à moteur	• Zone non étudiée	• Coefficient: 80
• Pneumatique/semi-rigide		
• Embarcation hors zone d'étude		

COPII N2000 marin Glénan - Trévigéon 15 décembre 2011



Fréquentation nautique sur l'archipel des Glénan et l'île aux Moutons le 4 juin 2011

Type d'embarcations recensées

- Autre: SKAM, militaire, barge, etc.
- Bateau de pêche professionnelle
- Bateau de plongée
- Canot à moteur
- Vedette à moteur
- Pneumatique/semi-rigide
- Vedette à moteur
- Vedette passager
- Voilier

Conditions météorologiques

Température: 20°C Vent: Est: 12 nœuds
Niv. Joli: 3/8ème Pression atmosphérique: 1023 hPa
Etat de la mer: défilé Marée haute: 18h30
Coefficient: 80

COPII N2000 marin Glénan - Trévigéon 15 décembre 2011

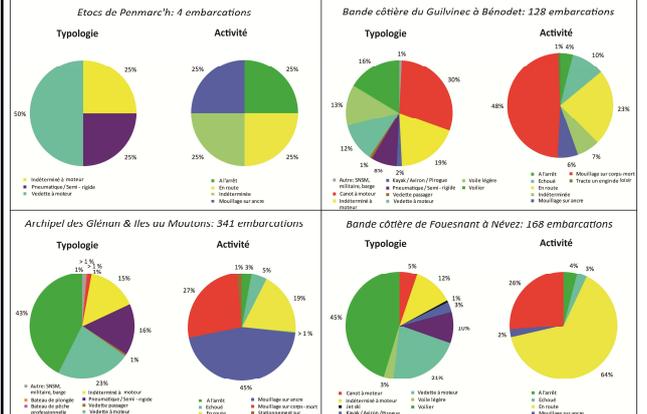
Types et activités des embarcations recensées lors du survol du 4 juin 2011 par secteur

Etocs de Penmarc'h: 4 embarcations

Bande côtière de Guilvinec à Bénodet: 128 embarcations

Archipel des Glénan & l'île aux Moutons: 341 embarcations

Bande côtière de Fousnant à Névez: 168 embarcations



COPII N2000 marin Glénan - Trévigéon 15 décembre 2011

Etudes état initial 2011

✓ **Etudes nautisme :**

- **Fréquentation par acteurs : enquête prestataires nautiques :**

- **Eléments de caractérisation de la prestation nautique sur le site de Trévigéon, de la plongée sur l'ensemble de la zone PGT**












COPII N2000 marin Glénan - Trévigéon 15 décembre 2011

Prestataires nautiques et leur flotte sur le site Natura 2000 en mer "Dunes de Trévigéon"

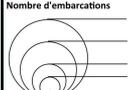
Type de de prestation

- ▲ Ecole
- ▲ Club sportif
- ▲ Club sportif / Ecole
- ▲ Loueur / Prestation diverse

Type d'embarcation

- Bateau à moteur
- Canot kayak / Pirogue / Aviron
- Planche à voile
- Voile légère
- Voile Traditionnelle

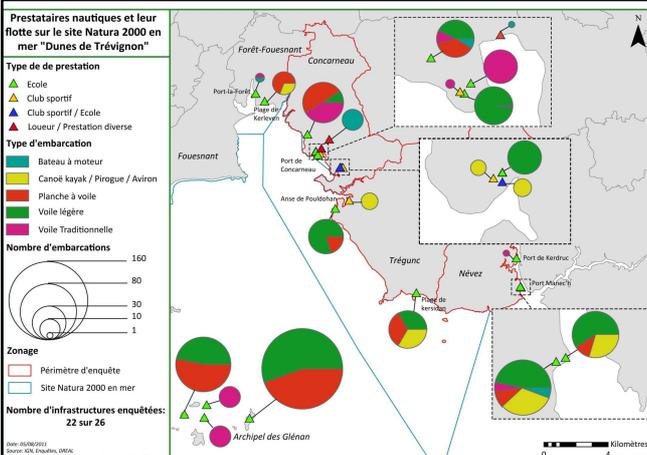
Nombre d'embarcations



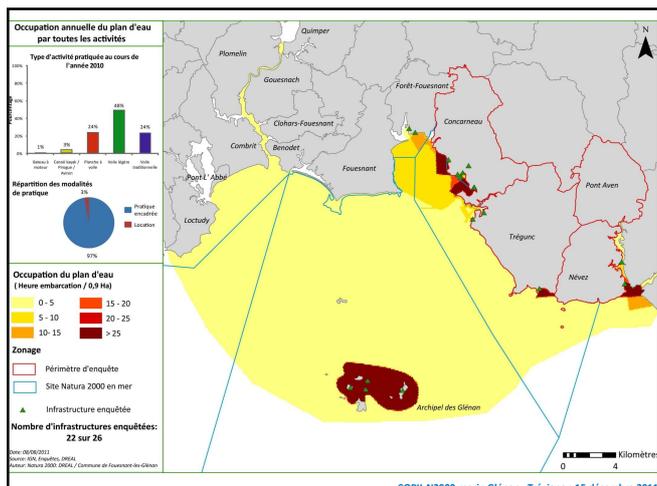
Zonage

- Périmètre d'enquête
- Site Natura 2000 en mer

Nombre d'infrastructures enquêtées: 22 sur 26



COPII N2000 marin Glénan - Trévigéon 15 décembre 2011



Etudes état initial 2011

✓ **Etudes nautisme :**

- **Fréquentation par acteurs :** enquête prestataires nautiques
- **Fréquentation par acteurs :** enquête pêche-plaisance
- première caractérisation de la plaisance et pêche plaisance sur le bassin des Glénan
 - Plusieurs réunions de concertation / élaboration de l'enquête avec associations de plaisanciers
 - Enquête en cours avec certaines associations

COPIE N2000 marin Glénan - Trévignon 15 décembre 2011

Etudes état initial 2011

✓ **Perspectives études des activités :**

- **Pêche :** poursuite des études de caractérisation de l'activité, et méthodologie de détermination et caractérisation des interactions : programme MAIA, étude MNHN en cours
- **Nautisme :**
 - Poursuite et finalisation de l'enquête plongée et pêche plaisance
 - Précision des zones à enjeux de conservation
 - Poursuite et focalisation des études et suivis de fréquentation sur les zones à enjeux de conservation : fréquentation globale, par composante

COPIE N2000 marin Glénan - Trévignon 15 décembre 2011

Etudes état initial 2011

✓ **Constats :** manque d'informations spatialisées sur :

- les deux principales activités humaines sur le secteur : pêche professionnelle et activités nautiques
- les habitats marins
- L'avifaune marine et côtière, les mammifères marins

✓ **Cartographie habitats marins :** AAMP, 1er trimestre 2012

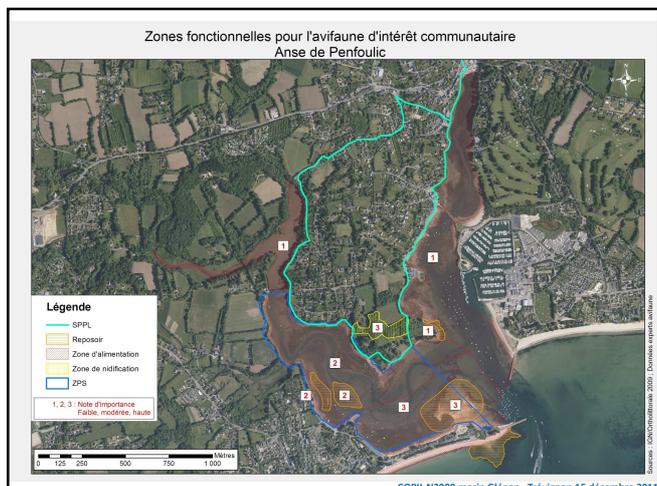
✓ **Etude oiseaux / mammifères marins :** AAMP, ?

✓ **Etudes pêche :** Sophie Lecerf, CLPMEM du Guilvinec, opérateur local site de Penmarc'h

✓ **Etudes nautisme :** Pascal Ragot, Mairie de Fouesnant, opérateur local site des Glénan et Sophie Lecerf

✓ **Cartographie avifaune côtière :** Pascal Ragot, Mairie de Fouesnant, Martin De Baets, Mairie de Trégunc, entretien auprès d'experts : Bretagne vivante

COPIE N2000 marin Glénan - Trévignon 15 décembre 2011



Etudes état initial 2011

✓ **Bilan :**

- **Etudes :** apports méthodologiques et éléments de caractérisation et suivi des activités humaines et de l'avifaune
 - Zones et types de pêche professionnelle et de loisir, effort de pêche, etc.
 - Zones de navigation des sports nautiques et de la plaisance, intensité et modalités des pratiques, etc.
 - Zones fonctionnelles pour l'avifaune côtière, diversité spécifique, évolutions, etc.
- **Concertation et approche participative :** plaisanciers et pêcheurs plaisanciers, pêcheurs professionnels, centres nautiques, clubs de plongée, aviron, voile, scientifiques, administrations, etc. : **71 réunions**

COPIE N2000 marin Glénan - Trévignon 15 décembre 2011

	Etudes état initial 2011 Calendrier DOCOB marin
	Analyse des impacts et identification des objectifs de conservation
	<ul style="list-style-type: none"> - Pression(s) générée par l'activité : Oui / Non - Habitat / espèce sensible à la pression considérée : Oui / Non - Habitat / espèce exposé à la pression : Oui / Non
 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Analyse matricielle, si oui à ces 3 questions : interaction potentielle - Niveau de sensibilité local de l'habitat / espèce à la pression considérée - Intensité de la pression considérée - Conditions environnementales locales
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Certitude d'interaction réelle : mesure de gestion intégrant une hiérarchisation des impacts
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Incertitude d'interaction réelle : étude complémentaire ou mesure de gestion intégrant le niveau d'incertitude, le principe de précaution, les conséquences socioéconomiques, culturelles, identitaires des mesures de gestion, la hiérarchisation des impacts

COPIE N2000 marin Glénan - Trévisson 15 décembre 2011